



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?France-Strategie-une-concertation>

# France Stratégie : une concertation sur l'action publique de demain

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 18 novembre 2014

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**L'UNSA a participé le 12 novembre à une concertation sur le thème de "l'action publique de demain", ouverte dans le cadre de la "revue des missions de l'État" lancée par le Conseil des Ministres du 10 septembre.**

France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective) conduit cet exercice qui est parallèle aux autres concertations lancées sur le numérique et le rôle des agents publics. Ces trois dispositifs de concertation ouverts à la société civile sont inscrits dans le même calendrier (jusqu'à février 2015).

Six ateliers organisent le débat sur l'action publique de demain, à Paris et en région.

L'atelier de lancement et de débat posait la question "Quelles missions pour quels besoins ?" à plus de cinquante participants, sous la forme de trois tables rondes :

- Quelles évolutions des besoins, de la technologie et de l'organisation ?
- Quels besoins pour quels services publics ?
- Performance de l'action publique et soutenabilité des finances publiques.

Pour l'UNSA, l'évaluation de l'action publique doit répondre à la demande des usagers et aux enjeux territoriaux, sans écarter les fondamentaux qui la guident (universalité, réduction des inégalités, équité, accessibilité, garantie des droits). Sans ignorer le contexte budgétaire ni la nécessaire réflexion sur le niveau de délivrance de l'action publique, le prisme des économies budgétaires, de la performance, de la "soutenabilité", ne peut pas être le critère principal du débat.

Les services publics ont en particulier prouvé leur rôle d'amortisseur social dans une période de crise économique. Enfin, les entreprises publiques contribuent à l'action publique et ne doivent pas être ignorées.

La modernisation de l'action publique avec ses agents, telle qu'évoquée lors de la première grande conférence sociale, est un pilier essentiel de la réussite de la concertation.

Cette dernière doit aussi laisser toute sa place à la démocratie sociale.